

## NOTRE MANIÈRE RÉUNIONNAISE D'AGIR POUR FAIRE TERRITOIRE(S) ET FAIRE SOCIÉTÉ : INFORMER, BÂTIR ET TRANSMETTRE



*Passer à l'action pour une société  
plus juste, un territoire plus fort  
et un avenir commun.*



SYNTHÈSE

---

Éditeur : CESER de La Réunion

Directeur de la publication : Dominique VIENNE

Rédaction : CESER de La Réunion

Maquette : Studio Oxygène - [www.studio-oxygene.fr](http://www.studio-oxygene.fr)

Crédits photos : CESER de La Réunion / Unsplash / Fotolia / G. Riesser

Imprimeur : Print 2000

Dépôt légal : en cours

N° ISSN : en cours

Tirage : 200 exemplaires



## NOTRE SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE AGISSANTE POUR FAIRE TERRITOIRE(S), FAIRE SOCIÉTÉ : ÉDUCER, BÂTIR, ET TRANSMETTRE

L'émergence du mouvement des « Gilets jaunes » incarne le point d'orgue des revendications citoyennes qui s'expriment de longue date. Il témoigne de l'essoufflement de notre modèle politique, économique et social, et des fractures civique, sociale, territoriale qui caractérisent La Réunion. Ces fractures s'alimentent les unes les autres, et ce ne sont plus simplement les chiffres des études ou des rapports qui le démontrent, mais bien les conditions de vie des Réunionnais·e·s, et leur ressenti croissant d'une profonde déconnexion entre représentant·e·s et représenté·e·s.

Face aux mobilisations citoyennes de grande ampleur, le Président du conseil régional a saisi le CESER pour l'éclairer, suite aux annonces formulées lors de son discours du 30 novembre 2018. Car en effet, le CESER est un lieu d'échange qui fabrique l'intérêt général, et un formidable laboratoire d'idées et de connaissances mises à la disposition de tout·e·s. Fort de ses 55 membres, répartis en quatre collèges (entreprises et activités professionnelles, syndicats de salariés, vie collective, personnalités qualifiées) et de ses six commissions thématiques, il dialogue d'un côté avec les citoyen·ne·s, les représente, porte leurs voix avec toujours cette recherche de cohésion sociale. De l'autre, il conseille, rend des avis, influence et innove pour redonner de la cohérence, inscrire une vision de long terme et concrétiser le passage à l'acte de l'action publique. Il formule des recommandations et des préconisations précises, en ayant toujours à l'esprit des critères de transparence, d'inclusivité et de justice. Ses avis sont par nature le résultat d'une réflexion approfondie et collective et d'une recherche de compromis entre des membres désignés et qualifiés pour leur expertise, qui tirent leur légitimité de leur compréhension des réalités du territoire réunionnais. Il représente ainsi notamment les acteur·rice·s de proximité de la société réunionnaise (associations de consommateur·rice·s, demandeur·se·s d'emplois, familles...); les organisations du secteur de l'économie solidaire, de la formation, de l'éducation, de la recherche, du logement; de nombreux secteurs et filières de l'économie locale; des organisations patronales professionnelles, interprofessionnelles et des organismes socioprofessionnels. Le CESER a en outre une vocation pé-

dagogique pour renforcer les responsabilités individuelles et collectives au sein de la société réunionnaise.

Le CESER n'a pas attendu les récents mouvements sociaux pour se préoccuper des revendications citoyennes. Les trois grandes fractures à l'origine du mal-être des habitant·e·s de La Réunion ont été diagnostiquées par l'assemblée consultative, qui a engagé depuis des années des réflexions et des travaux sur de nombreux sujets clés. De la question du développement agricole de La Réunion en 2003, au Mémoire sur l'Ancre territoriale de La Réunion en 2017, en passant par la réforme de l'Octroi de Mer en 2015, le CESER, à travers ses plus de 255 publications, œuvre depuis sa création pour une société inclusive, durable, et agissante.

Mais cette contribution est le résultat d'une démarche inédite, de par sa méthode unique, mais aussi de par son ambition, puisque les travaux ont dû être élaborés dans des temps extrêmement courts. En répondant au Président du Conseil régional, le CESER entend inscrire clairement ses recommandations d'actions en écho à certaines des revendications majeures exprimées notamment lors du mouvement social des « Gilets jaunes ». Outre la mobilisation de ses Commissions sectorielles sur des problématiques précises, le CESER a créé une Commission spéciale, composée du Bureau du CESER élargi à des membres volontaires, chargée de coordonner l'élaboration de solutions concrètes pour répondre aux demandes citoyennes. En parallèle, le CESER a lancé une consultation en ligne de ses membres, dont les questions adaptées au contexte réunionnais, font écho aux quatre thèmes du Grand Débat National engagé par le Président de la République. Les résultats nourrissent l'analyse de l'origine des mouvements sociaux et alimentent les propositions du CESER pour répondre à la crise sociale. Ces propositions s'articulent autour de trois piliers, fondements de la vision du CESER pour La Réunion : une société réunionnaise agissante, actrice de son destin, qui porte d'une seule et même voix les valeurs de son territoire, et qui œuvre pour restaurer le lien social et améliorer les conditions de vie de chacun·e.

04

En élaborant 20 actions opérationnelles, mesurables et réalisables dans les 12 à 36 prochains mois, le CESER prouve sa capacité à prendre la mesure de la gravité de la situation et à s'inscrire comme acteur institutionnel incontournable et réactif pour répondre aux revendications des citoyen·ne·s réunionnais·e·s. Ces 20 actions, qui traitent de questions très spécifiques relatives au pouvoir d'achat, à l'emploi, à la gouvernance partagée, à la continuité de l'action publique, au dialogue citoyen ou encore à l'équité territoriale viennent nourrir d'un côté les réponses aux problématiques majeures identifiées par le CESER (pouvoir d'achat, emploi, dialogue citoyen...), et de l'autre une nouvelle grille de lecture pour aborder les facteurs clés de réussite de l'action publique (transparence, convergence et évaluation des politiques publiques...). Il va sans dire que cette contribution s'inscrit dans un processus de long terme. Elle concentre à la fois les travaux antérieurs du CESER, mais aussi ses réflexions et publications futures. Car chaque enjeu abordé ici, chaque action concrète mentionnée fera l'objet d'auto-saisines.



## > INNOVER POUR UN POUVOIR D'ACHAT PLUS DURABLE, PLUS SOUTENABLE ET PLUS INCLUSIF

Principale doléance des citoyen·ne·s réunionnais·e·s, la problématique de la cherté de la vie, ne date pas des récents mouvements sociaux. La notion de pouvoir d'achat et son évolution tient compte de deux facteurs simultanés : les revenus (de combien dispose-t-on ?) et les prix (pour faire face à quel coût de la vie ?). L'objectif du développement du niveau de vie et de l'amélioration du pouvoir d'achat amène le CESER à viser la baisse des prix et la hausse des volumes, entraînant celle de la production, et la création d'emplois.

En premier lieu, il s'agit d'agir sur les prix. Pour cela, le CESER propose deux actions concrètes principales : cartographier les dépenses des ménages par niveau social, pour bien cibler en priorité comment soulager les ménages les plus modestes et réaliser une carte des monopoles et situations dominantes, tout en faisant jouer des mécanismes de régulation, de transparence et de stimulation de la concurrence, afin de faire baisser les prix dans les secteurs visés. Par ailleurs le CESER travaille à la révision des impôts et taxes au regard du pouvoir d'achat de la population de La Réunion, comme celle de l'Octroi de Mer par exemple, avec la volonté d'accentuer le caractère redistributif de cette mesure fiscale en lui donnant deux fonctions : un Octroi de Mer social visant à soutenir les actions

et les emplois publics, et un Octroi de Mer économique soutenant le développement de la production locale et l'emploi. En second lieu, il est important d'agir pour augmenter les revenus du travail ; en ce sens, le CESER recommande l'application des conventions collectives nationales (CCN) à La Réunion, sauf si les conventions locales existantes et appliquées y sont supérieures ; la structuration des branches afin de favoriser le développement d'un meilleur dialogue social ; l'équité des impôts et taxes au regard du pouvoir d'achat de la population de La Réunion, inférieur à la moyenne nationale.

Enfin, il est nécessaire de développer l'emploi, c'est pourquoi le CESER demande que l'Etat et les Collectivités prennent des mesures incitatives pour le développement de nouvelles structures ayant un ancrage territorial local favorisant par exemple l'investissement dans la consommation et la production locale ou par le développement de l'économie non marchande. Développer l'emploi local c'est aussi favoriser l'accès à l'entrepreneuriat (notamment pour les jeunes) et donner plus de moyens à l'apprentissage et à la formation en axant sur le savoir-faire territorial, en créant par exemple une plateforme d'accompagnement et de formation pour les nouveaux entrepreneurs.

## > CONSTRUIRE UN TERRITOIRE À CITOYENNETÉ POSITIVE

Notre société fait face à une crise de la représentation démocratique. Parce que le sentiment d'inégalité et d'inéquité s'est installé, les citoyen-ne-s expriment leurs doutes quant à la capacité des institutions à répondre à leurs besoins. Le CESER propose de permettre à chacun-e de vivre, de se réapproprier et d'agir sur son lieu de vie (quartier, commune, ...) mais aussi dans sa communauté de vie (famille, association, syndicat, parti politique...) de façon plus active et avec un sens du collectif et de la solidarité élargi à toute la société. Le territoire à citoyenneté positive, pour s'exprimer, nécessite notamment de créer du lien, de coopérer, d'innover et d'expérimenter. La mise en œuvre d'outils de Civic tech (le cas de la plateforme utilisée par les « Gilets jaunes » à La Réunion et par le Conseil régional pour consulter les Réunionnais-e-s sur le Conseil Consultatif Citoyen) représente une formidable opportunité d'innovation sociale pour élaborer de nouvelles formes d'implication et de passage « à l'action » citoyenne.

Pour nourrir une démocratie participative vivante et efficace, le CESER propose de renforcer les capacités d'agir de celles et ceux qui souhaitent participer. Il s'agit de mettre réellement en œuvre et de déployer les outils existants, et de cartographier et d'animer les Espaces d'Initiatives Territoriales (CTAP, gouvernance de la stratégie territoriale de l'État et des schémas régionaux et départementaux, conseils de développement des EPCI, conseils municipaux, conseils de jeunes et de seniors, conseils de quartier...), pour maximiser les retombées locales et l'emploi local et parallèlement, conditionner les aides publiques afin d'agir en faveur de l'ancrage territorial. Parce que le dialogue citoyen est une condition au bon fonctionnement démocratique, les actions relatives à la construction d'un territoire à citoyenneté positive feront l'objet de futures auto-saisines, dans le but de renforcer la démocratie participative.

## > TRANSMETTRE UNE ÉDUCATION POPULAIRE ET CITOYENNE GARANTE DE LA COHÉSION SOCIALE

L'éducation populaire est un moyen de se construire en tant que Citoyen-ne. En s'appuyant sur la mémoire, sur l'exercice de pratiques démocratiques, elle fait émerger un esprit critique et encourage la participation, individuelle et collective. C'est pourquoi le CESER souhaite notamment faire travailler ensemble le monde associatif et les institutions à travers la création d'une plateforme et d'un guide de l'éducation populaire et citoyenne, qui permettront d'encourager les liens entre les projets collectifs et les initiatives d'éducation populaire, notamment dans le domaine de la citoyenneté, de connecter les acteur-ric-e-s locaux, et de développer des valeurs communes de solidarité, de tolérance et de respect. Il propose par ailleurs de lancer une campagne d'information et de sensibilisation aux enjeux du développement du territoire, visant à éveiller à la conscience citoyenne, d'explicitier le modèle de développement réunionnais, et de faire de la pédagogie sur certaines modalités du fonctionnement actuel de l'île, telles que l'utilisation de la taxation spécifique locale TVA réduite, l'octroi de mer, etc.



## > EXIGER DAVANTAGE DE TRANSPARENCE ET ASSURER LA CONTINUITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE

Plus qu'un défaut de démocratie participative, c'est une réelle crise de confiance due aux collusions d'intérêts, aux enrichissements personnels, aux cumuls de mandats et de fonctions qui s'est déclenchée. Le CESER de La Réunion entend et connaît ces revendications, qu'il partage pleinement. La garantie de l'exercice du pouvoir dans l'intérêt général est une des préoccupations quotidiennes du CESER, c'est la raison pour laquelle il utilise l'usage de la transparence comme moyen de développer une culture de la déontologie, de favoriser l'auto-questionnement des citoyen-ne-s et d'inciter de manière générale à des comportements de droiture et d'honnêteté. C'est pourquoi le CESER propose d'étendre la loi sur la moralisation de la vie publique à l'échelon régional, notamment à travers la création d'un portail public de la transparence et de l'éducation à la vie publique. Il souhaite par ailleurs organiser des rencontres citoyennes pour expliquer la politique régionale et les conditions d'attribution des aides par exemple. Enfin le CESER travaille au développement d'un dispositif plus transparent permettant de conditionner l'octroi de fonds publics ou marchés aux entreprises et aux associations qui maximisent les impacts économiques, sociaux ou environnementaux sur le territoire.

Au-delà des mesures de transparence, les mobilisations citoyennes à répétitions révèlent la nécessité pour les acteur-ric-e-s institutionnel-le-s de repenser l'action publique.

En particulier, la région, en tant qu'échelon territorial, doit devenir un lieu de conception, d'harmonisation et de mise en cohérence d'actions, initiatives et politiques publiques sectorielles et territoriales diverses. En d'autres termes, il s'agit de rechercher la convergence de l'action publique, c'est-à-dire d'opérer un rapprochement entre différentes politiques publiques, entre différents acteur-ric-e-s publics, Etat et collectivités locales, et opérateurs qui leurs sont associés. C'est dans ce cadre que le CESER recommande au conseil régional de faire de la CTAP la véritable clé de voûte du dispositif de concertation entre les acteur-ric-e-s locaux et le principal lieu d'échange pour le développement de la coopération territoriale.

L'évaluation a une visée informationnelle et pédagogique que le CESER de La Réunion a toujours rappelé. Dans le prolongement de la recherche de continuité de l'action publique, le CESER explique que l'évaluation doit être accessible par tout-e-s, afin d'impulser une prise de conscience des citoyen-ne-s quant à leur rôle dans cette action, et de favoriser une gouvernance partagée. En ce sens, il propose de renforcer la compétence du CESER, institution représentante légitime, en matière d'évaluations économiques, sociales et environnementales des politiques publiques régionales, dans une logique de compréhension, et de transparence vis-à-vis du / de la citoyen-ne.



## > SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE ÉQUITABLE, INCLUSIF, ATTRACTIF ET DURABLE

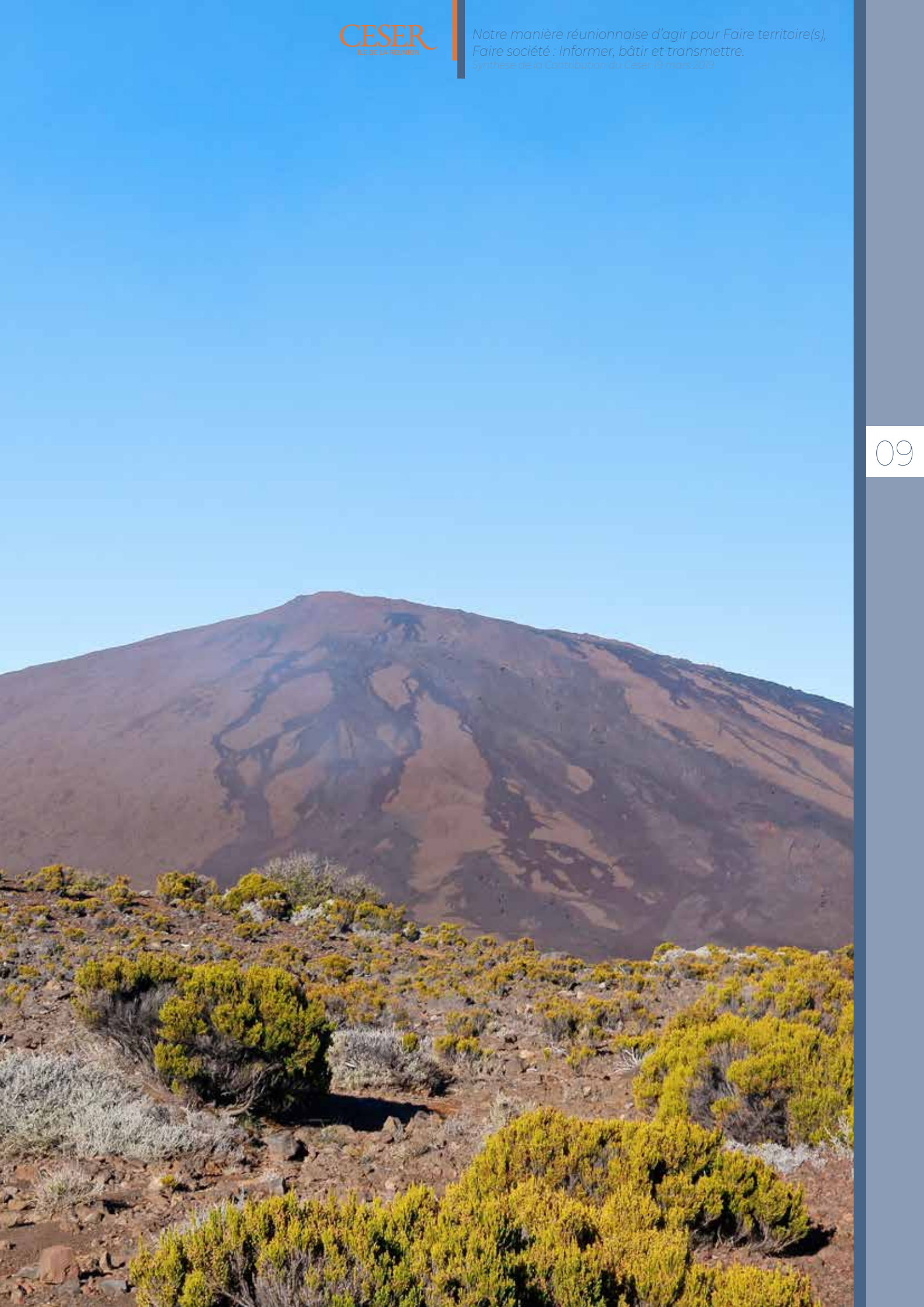
La Réunion ne manque pas d'atouts ; il est seulement temps de les jouer maintenant, et avec cohérence. Le CESER veut repenser La Réunion dans sa singularité et dans son contexte, en réfléchissant à une stratégie territoriale combinant équité et singularité, mais également ancrage territorial et ouverture au monde. En cherchant à être attractif, rayonnant, fier-e aussi. En promouvant dans une logique de co-construction et de coopération l'aménagement d'un territoire inclusif et durable, respectueux de son environnement et de ses habitant-e-s dans son intégralité. Ce modèle de développement, le CESER y travaille depuis des années, et cette contribution met en avant quelques actions précises élaborées pour répondre à la fracture territoriale que subit l'île. A titre d'exemple, le CESER recommande de soutenir le monde associatif, en tant qu'acteur incontournable du développement local et de la promotion citoyenne, à travers la mise en œuvre de la charte d'engagement réciproque de La Réunion entre l'Etat, les Collectivités et le mouvement associatif. Dans le domaine de l'éducation, le CESER propose le lancement d'un Grand Plan Territorial pour la petite enfance, afin de développer les emplois, de sécuriser les parcours professionnels, d'améliorer les compétences, les qualifications et les formations et de valoriser ce secteur, pour un meilleur accompagnement des plus jeunes. Soutenir le développement du territoire réunionnais, c'est aussi mettre en lumière sa singularité, son triple ancrage hexagonal, européen et indianocéanique. Pour cela, le CESER La Réunion s'est saisi de l'enjeu de la coopération régionale et souhaite sélectionner trois projets de co-développement régional concrets par an,

à piloter par la « Plateforme de coopération de la France de l'océan Indien », afin de coordonner les actions et réaliser davantage de projets communs avec les territoires voisins. Enfin, soutenir un territoire durable et solidaire ne peut se penser sans inclure une vision du long terme des enjeux environnementaux et sans les lier à la notion d'équité territoriale. Pour le CESER par exemple, le développement de la filière des énergies renouvelables est à court terme un moyen à la fois pour lutter contre le réchauffement climatique tout en développant l'innovation, la formation, et l'emploi local ; le financement des infrastructures de transports en commun par l'Etat, est, elle, une mesure tout autant favorable à un territoire plus respectueux de son environnement.

En traitant des enjeux du pouvoir d'achat et d'une gouvernance partagée par la pédagogie, et par la formulation de recommandations d'actions précises à mettre en œuvre à court terme, le CESER répond à une double attente : celle des citoyen-ne-s qui veulent voir leurs conditions de vie évoluer ; et celle des représentant-e-s, qui veulent et se doivent d'agir avec transparence et cohérence. C'est bien le sens que le CESER veut donner à cette contribution : répondre aux revendications citoyennes en faisant acte de pédagogie, de discernement, en cherchant la réconciliation de la société, et en ayant pour ambition de rendre aux Réunionnais-e-s le sentiment d'appartenance à un destin commun. Son ambition, c'est celle d'une institution qui croit en une société réunionnaise agissante, et qui sait que le renforcement de la cohésion sociale locale est aujourd'hui une priorité, pour faire, ensemble, territoire(s), et société.







**NOTRE MANIÈRE  
RÉUNIONNAISE D'AGIR  
POUR FAIRE TERRITOIRE(S)  
ET FAIRE SOCIÉTÉ :  
INFORMER, BÂTIR  
ET TRANSMETTRE**



*“ Passer à l'action pour une société plus juste, un territoire plus fort et un avenir commun. ”*

**FICHES ACTIONS  
DÉTAILLÉES**

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Cartographier les dépenses des ménages (logement, déplacement, alimentation, éducation, connexion, divertissement,...) par catégorie de ménages (RSA, SMIC,...) avec une double lecture (le coût, la hiérarchie des besoins). Partager et valider les informations et les données afin d'agir sur les grandes masses issues de la cartographie des dépenses pour en diminuer l'impact sur le budget de consommation des ménages (coût des matériaux de construction, coût alimentaire, coût des déplacements, coût de la santé, etc)

**OBJECTIF :**

mettre les décideurs à un même niveau d'information qui soit indiscutable et qui s'impose à tous

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE**, modalités opérationnelles de travail. Que faudra-t-il faire concrètement pour réaliser l'action ?

- Étape 1** : A très court terme, commande de la cartographie à l'INSEE
- Étape 2** : A moyen terme, partage des informations, notamment, au sein de l'OPMIR/CESER/CCEE, collectivités locales, CTAP
- Étape 3** : A moyen terme, prise de décision de la CTAP de mener des politiques publiques afin d'agir concrètement sur les coûts, au maximum six mois après publication de la cartographie

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**

- Publication officielle de la cartographie
- Nombre d'actions et/ou de politiques publiques adoptées suite à cette publication
- Entrée en vigueur des mesures
- Effets quantifiables sur les prix

**MOYENS / RESSOURCES NÉCESSAIRES** pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

- Commande spécifique faite par le Conseil régional auprès de l'INSEE et de la DGCCRF
- Moyens législatifs et réglementaires (arrêtés préfectoraux), moyens humains et financiers

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE** à garder en mémoire pour la mise en œuvre (risques, effets indésirables...)?

Disposer effectivement de la donnée et de l'information rapidement afin de définir la politique publique.  
Ces actions ne peuvent se faire que si de la conditionnalité se met aussi en place.

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES**, menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

- étude sur les coûts de construction
- études préalables à la mise en place du bouclier qualité prix.

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

- Étude sur la problématique des carburants à la Réunion (CESER – juillet 2013)
- Rapport sur la desserte aérienne à la Réunion (CESER – décembre 2014)

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

- Quelle trajectoire citoyenne ?
- Quelle trajectoire économique et sociale ?
- Quelle trajectoire territoriale et démographique ?
- Quelle trajectoire environnementale ?
- Quelle trajectoire éducative ?
- Quelle trajectoire alimentaire ?
- Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résoudre...

- La fracture civique...
- La fracture sociale...
- La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

- Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*
- Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*
- Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

ÉCHELLE d'implémentation :

- Macro (politiques publiques)
- Méso (communautés locales)
- Micro (individus)

ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)

- 3
- 6
- 9
- 12
- 24
- 36

Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :

**Chef(s) de file**

- Conseil régional
- État / Préfecture

**Acteurs d'appui**

(Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

- Décideurs publics (Région, État, Département, Organismes de services publics, organisations professionnelles et Entreprises locales)
- Organisations professionnelles
- INSEE/DGCCRF
- l'OPMR

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Baisse du coût de la vie et Transparence de la vie économique, publique et politique à La Réunion
- Renouer la confiance dans la classe politique

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Face au constat que de nombreux Réunionnais n'ont pas conscience de leur potentiel de création d'entreprises, la fiche action se propose d'accroître la communication autour de l'entrepreneuriat et de faciliter toutes démarches en ce sens.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE,** modalités opérationnelles de travail. Que faudra-t-il faire concrètement pour réaliser l'action ?

- Développer l'esprit d'entrepreneuriat en lançant la dynamique de visite d'entreprises multi-publics avec la présence systématique d'un ambassadeur ou un accompagnant formé spécifiquement
- Créer une place d'échanges prenant la forme d'une bourse d'idées de la création d'entreprises avec possibilité de monétiser les idées qui ont abouti ; cette place pourrait aussi être un moyen de valoriser les success-stories entrepreneuriales
- Développer un réflexe d'aller exposer les savoir-faire dans un processus de valorisation territoriale et de pérennisation des entreprises existantes (salon de la transmission, BtoM, ...)

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**

- Nombre d'ambassadeurs formés, nombre de visites d'entreprises
- Mesure du solde net de la création d'entreprises viables à 5 ans

**MOYENS / RESSOURCES NÉCESSAIRES**

- Création d'un dispositif d'ambassadeurs/accompagnants formés pour les visites en entreprise en s'appuyant sur le SAV du Conseil régional. Ce sera un nouveau métier d'accompagnateur en entreprises à l'instar des guides PEI.
- Moyen législatif et réglementaire
- Mobilisation des médias pour faciliter la diffusion des initiatives
- Valorisation et modernisation du portail académique : <https://www.ac-reunion.fr/orientation-formation/reussite-educative/le-parcours-avenir.html>

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE**

- à garder en mémoire pour la mise en œuvre (risques, effets indésirables...) ?
- Créer les conditions (nouveaux outils fiscaux) afin d'accompagner la dynamique de création et de transmission d'entreprise
- Coordination des acteurs

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES,** menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

- Baromètre de l'envie d'entreprendre de la BPI à transposer localement et dans le monde de l'Éducation nationale
- Le dispositif Business to Market (BtoM) place d'échanges entre futurs entrepreneurs et futurs cédants d'entreprises
- Répertoire Départ Installation (RDI) mis en œuvre par le secteur agricole
- Guide PEI en matière de valorisation des Hauts de La Réunion

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION**

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

- Quelle trajectoire citoyenne ?
- Quelle trajectoire économique et sociale ?
- Quelle trajectoire territoriale et démographique ?
- Quelle trajectoire environnementale ?
- Quelle trajectoire éducative ?
- Quelle trajectoire alimentaire ?
- Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résorber...

- La fracture civique...
- La fracture sociale...
- La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

- Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*
- Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*
- Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

ÉCHELLE D'implÉmentation :

- Macro (politiques publiques)
- Méso (communautés locales)
- Micro (individus)

ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)

- 3
- 6
- 9
- 12
- 24
- 36

Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :

<b>Chef(s) de file</b>	<input type="checkbox"/> Conseil régional <input type="checkbox"/> Rectorat
<b>Acteurs d'appui</b> (Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)	<input type="checkbox"/> Décideurs publics (Région, État, Département, Organismes de services publics, organisations professionnelles et Entreprises locales) <input type="checkbox"/> Chambres consulaires <input type="checkbox"/> Secteur bancaire <input type="checkbox"/> Ordre des Experts Comptables

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Construire une Réunion qui œuvre des perspectives à sa jeunesse tout en lui permettant une mobilité choisie

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Il s'agit de favoriser le développement de l'esprit d'entrepreneuriat, notamment chez les jeunes, par une formation, des modalités d'accompagnement et de financement mieux adaptées au contexte de l'île. En lien avec les organismes de formation existants, ce centre d'accompagnement et de formation des porteurs de projets inclura l'acquisition des bases nécessaires, l'accompagnement à la maîtrise et à la formalisation du projet, le coaching : l'accès au financement et aux organismes de caution.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE**, modalités opérationnelles de travail. Que faudra-t-il faire concrètement pour réaliser l'action ?

- Étape 1 :** A court terme, identifier tous les acteurs.rices et définir la gouvernance de la structure
- Étape 2 :** A court terme, définir les modalités de financement de la structure
- Étape 3 :** A moyen terme, mettre en œuvre la structure

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**  
(mesure du suivi / de l'impact)

- Nombre d'entreprises créées / an
- Taux de survie à 5 ans

**MOYENS / RESSOURCES NÉCESSAIRES** pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

- Ressources humaines qualifiées (réaffectation, mutualisation le cas échéant des moyens humains existants dans le secteur de la formation)
- Moyens matériels, telles que des locaux (réaffectation, mutualisation le cas échéant des locaux existants) par le Conseil régional avec le soutien des acteurs de la formation et des acteurs financiers
- Moyens financiers

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE**  
à garder en mémoire pour la mise en œuvre (risques, effets indésirables...)?

Module de formation sur l'importance de l'environnement économique dans lequel se situe le projet.

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES**, menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

École de l'entrepreneuriat dans le BTP à La Réunion.

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

- Avis du CESER sur le Schéma Régional de Développement Economique, d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII) – Assemblée plénière du 16 décembre 2016
- Contribution du CESER sur la priorisation des actions à mener dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP) – 4 octobre 2017 - page 9

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

- Quelle trajectoire citoyenne ?
- Quelle trajectoire économique et sociale ?
- Quelle trajectoire territoriale et démographique ?
- Quelle trajectoire environnementale ?
- Quelle trajectoire éducative ?
- Quelle trajectoire alimentaire ?
- Quelle trajectoire de bonheur ?

**ÉCHELLE d'implémentation :**

- Macro (politiques publiques)
- Méso (communautés locales)
- Micro (individus)

Cette action entend contribuer à résorber...

- La fracture civique...
- La fracture sociale...
- La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

- Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*
- Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*
- Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)**



**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

<b>Chef(s) de file</b>	<input type="checkbox"/> Conseil régional
<b>Acteurs d'appui</b> (Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)	<input type="checkbox"/> État <input type="checkbox"/> Acteurs de la formation : Chambres consulaires, Pôle emploi, Ecole de la 2ème chance, ADI <input type="checkbox"/> Établissements bancaires (AFD, Caisse des dépôts ...)

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Soutenir les entreprises pour la création d'emploi.
- Mise en place d'une formation professionnelle adaptée aux besoins locaux.

**ACCÉLERER L'OPÉRATIONALITÉ DES FICHES ACTIONS DU CONTRAT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLES RELATIVES À L'ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE DE FORMATION ET LES BESOINS DU TERRITOIRE**

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION**

**Ref. ACTION ACTION 4**

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**  
 Dans la suite des travaux du CESER, en particulier son avis sur le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2018-2022 du 19 juin 2018, l'objectif de cette action vise à mettre en cohérence les besoins en compétences du monde économique avec les formations et les aspirations des jeunes et des actives via le développement d'actions qualifiantes et/ou certifiantes pour faciliter la montée en compétences.

**Cette action se réfère principalement à la trajectoire...**

- Quelle trajectoire citoyenne ?
- Quelle trajectoire économique et sociale ?
- Quelle trajectoire territoriale et démographique ?
- Quelle trajectoire environnementale ?
- Quelle trajectoire éducative ?
- Quelle trajectoire alimentaire ?
- Quelle trajectoire de bonheur ?

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**  
 (mesure du suivi / de l'impact)  
 - Mise en œuvre des actions décrites dans les fiches actions du CPRDFOP  
 - Déploiement du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)  
 - Nombre de GPEC de branches construites et/ou à jour

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE**, modalités opérationnelles de travail.  
**Étape 1 :** A court terme, veiller à la mise en œuvre rapide des fiches actions du CPRDFOP et vérifier la déclinaison du PACTE dans le cadre de celui-ci  
**Étape 2 :** A court terme, cartographier les organismes de recherche présents sur le territoire et déterminer leur apport en terme de développement et d'innovation  
**Étape 3 :** A moyen terme, réaliser, réactualiser et diffuser les Gestions Prévisionnelles des Emplois et des Compétences de branches

**Cette action contribue en particulier à...**

- Faire territoire ...   
*valoriser le capital territorial...*
- Faire société ...   
*renforcer l'appartenance...*
- Agir ensemble ...   
*prendre nos responsabilités...*

**MOYENS / RESSOURCES NÉCESSAIRES** pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)  
 - Mobiliser le CREFOP pour la politique stratégique quadripartite, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du CPRDFOP  
 - Les moyens financiers dévolus à la Région et à l'État pour la mise en œuvre des plans de formation : Éducation nationale, PACTE et OPCO (apprentissage et professionnalisation, VAE, plans de formation des entreprises)  
 - Installation du Comité Régional de l'Emploi de la Formation et de l'Orientation Professionnelles

**ÉCHELLE D'implÉmentation :**

- Macro (politiques publiques)
- Méso (communautés locales)
- Micro (individus)

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES**  
 La construction du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles de La Réunion 2018-2022 (CPRDFOP) en mode partenarial.  
 Le Pacte Régional (Plan d'investissements dans les Compétences) 2018-2022

**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**  
 - Avis du CESER sur le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2018-2022 – 19 juin 2018  
 - Rapport du CESER : « La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences : de l'outil de prévision à la démarche collective d'anticipation : enjeux et perspectives » – Assemblée plénière du 19 novembre 2013  
 - Avis du CESER sur le Schéma Régional de l'Enseignement et des Formations Supérieures et de la Recherche de La Réunion (SEFORRE) – Assemblée plénière du 13 juin 2017  
 - Note du CESER : « La réforme de la formation professionnelle issue de la loi du 5 mars 2014 : enjeux et perspectives pour le territoire Réunionnais » – Assemblée plénière du 19 février 2015.

**Chef(s) de file**

**Acteurs d'appui**  
 (Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- « Montée en compétences de la population »
- « Ajouter de nouvelles formations non disponibles localement et actuellement »
- « Mise en place d'une formation professionnelle adaptée aux besoins locaux »

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)**

3 6 9 12 24 36

**OPCO** pour le suivi des GPEC et des soins en compétences et en formation  
**Rectorat** pour la formation professionnelle initiale et l'orientation des scolaires  
**Etat/Conseil régional/Conseil départemental/Rectorat** sur l'illettrisme et le décrochage scolaire

**OPCO** pour le suivi des GPEC et des soins en compétences et en formation  
**Rectorat** pour la formation professionnelle initiale et l'orientation des scolaires  
**Etat/Conseil régional/Conseil départemental/Rectorat** sur l'illettrisme et le décrochage scolaire

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

La visée de cette action est de venir, à très court terme, répondre à un besoin d'accompagnement des acteurs-rice-s de proximité (associations, petites entreprises, ...) avec pour ambition de mieux mobiliser les financements européens. Plus précisément, le CESER propose que soit produite une offre locale en ingénierie de projets et de soutien à l'émergence de consortiums d'acteur-rice-s, (les petits porteurs de projets ne disposant pas de moyens internes pour élaborer les dossiers). De nombreuses initiatives existent telles que les GAL (Groupes d'Acteurs Locaux) pour la mise en œuvre de LEADER (Liaisons Entre Acteurs pour le Développement Rural) au titre du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) ; les EIL (Espaces d'Initiatives Locales) ou EIT (Espaces d'Initiatives Territoriales) ou encore l'exemple des guichets uniques. Il sera nécessaire d'être vigilant pour qu'il n'y ait pas de doublons avec des structures déjà existantes.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE,**

- Étape 1 :** Adapter les dispositifs existants
- Étape 2 :** Renforcer le portage financier (préfinancement, avances...)
- Étape 3 :** Prévoir des moyens humains dédiés
- Étape 4 :** S'appuyer sur les consortiums existants

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**  
(mesure du suivi / de l'impact)

- Nombre d'entreprises créées / an
- Taux de survie à 5 ans

**MOYENS / RESSOURCES NÉCESSAIRES** pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

Mutualisation des moyens des partenaires publics  
Moyens humains en ingénierie de projets  
Moyens financiers alloués à la mise en place du dispositif

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE**

Cette action ne pourra être effective qu'avec la création et l'investissement d'un partenariat public et la mutualisation des moyens des différents partenaires.

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES,** menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

- Exemple des GAL (Groupes d'Acteurs Locaux) pour la mise en œuvre de LEADER (Liaisons Entre Acteurs pour le Développement Rural) au titre du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).
- Actions de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) « La Cité des dirigeants ».
- Modèle des EIL (Espaces d'Initiatives Locales) ou EIT (Espaces d'Initiatives Territoriales).

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

- Rapport du CESER : « L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de La Réunion » – Assemblée plénière du 2 septembre 2016.
- Mémoire d'accompagnement : « L'ancrage territorial Réunion » du 3 décembre 2017.

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION**

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

- Quelle trajectoire citoyenne ?
- Quelle trajectoire économique et sociale ?
- Quelle trajectoire territoriale et démographique ?
- Quelle trajectoire environnementale ?
- Quelle trajectoire éducative ?
- Quelle trajectoire alimentaire ?
- Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résorber...

- La fracture civique...
- La fracture sociale...
- La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

- Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*
- Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*
- Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHELLE D'implémentation :**

- Macro (politiques publiques)
- Méso (communautés locales)
- Micro (individus)

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action**  
(en mois)



**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

**Chef(s) de file**

Partenariat public (Europe, État, Collectivités)

**Acteurs d'appui**  
(Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

- Structures de proximité
- Consortiums existants

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Efficience de l'action publique
- Transparence de l'action publique
- Soutien à la création d'emplois

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Élu-e-s et citoyen-ne-s ont à co-construire un modèle de développement pour La Réunion. Dans le cadre de son Assemblée plénière du 1er décembre 2017, le CESER invitait à « Définir avec l'ensemble des acteur-rices un projet de société pour la Réunion, condition sine qua non à toute réduction durable de la pauvreté ». Depuis, dans son discours du 30 novembre 2018, Le Président du Conseil régional a annoncé la mise en place d'un Conseil Consultatif Citoyen rattaché au Conseil régional. Or des instances consultatives existent déjà, certaines opérationnelles, d'autres non, et chacune n'étant liée qu'à un seul exécutif. Il s'agit donc ici d'identifier les instances participatives à activer ou à réactiver, voire à créer pour un dialogue citoyen global.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE,**

A court terme, activer les « Conseils de développement » des EPCI.  
A court terme, faire le point en CTAP sur les instances de démocratie participative qui sont opérationnelles sur le territoire (partage de l'information).  
A court terme, si le choix est fait de créer de nouvelles instances, les mettre en correspondance avec l'instance de rassemblement des exécutifs (CTAP ou autre).

A court, moyen et long terme, s'appuyer sur le travail des Conseils consultatifs régionaux (CESER & CCEE) pour accompagner le travail de l'instance de rassemblement des exécutifs (CTAP ou autre).

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**

- La tenue d'une réunion d'installation des Conseils de développement.
- Inscription à l'ordre du jour de la CTAP d'un point sur les instances de démocratie participative qui sont opérationnelles sur le territoire.
- Publication d'un avis rendu par la CTAP sur la création d'un Conseil consultatif citoyen commun.

**MOYENS / RESSOURCES NÉCESSAIRES** nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

La mise en application à très court terme (six mois) de ces différentes étapes nécessite la mobilisation des EPCI (CINOR, TCO, CIREST, CIVIS, CASUD) pour activer leurs conseils de développement ; celle du Président du Conseil régional pour convoquer la CTAP et établir son ordre du jour ; et celle des membres de la CTAP pour préparer les réunions.

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE** à garder en mémoire pour la mise en œuvre (risques, effets indésirables...)?

Chaque collectivité doit s'impliquer dans le fonctionnement de l'instance de rassemblement des exécutifs (CTAP ou autre)

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES,** menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

Vade-mecum de la Coordination Nationale des Conseils de Développement « Conseils de développement – Mettre en œuvre la loi sur le terrain », juillet 2016

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

- Rapport du CESER « Regard sur la pauvreté à la Réunion » – Assemblée plénière du 1er décembre 2017, Préconisation n° 2 « Définir avec l'ensemble des acteurs un projet de société pour la Réunion, condition sine qua non à toute réduction durable de la pauvreté »
- Contribution du CESER pour un développement du territoire au regard de l'« égalité réelle » – Assemblée plénière du 2 septembre 2016, page 10 « (...) construire, à la Réunion, un projet de développement partagé (...) »

**Cette action se réfère principalement à la trajectoire...**

- Quelle trajectoire citoyenne ?
- Quelle trajectoire économique et sociale ?
- Quelle trajectoire territoriale et démographique ?
- Quelle trajectoire environnementale ?
- Quelle trajectoire éducative ?
- Quelle trajectoire alimentaire ?
- Quelle trajectoire de bonheur ?

**Cette action entend contribuer à résorber...**

- La fracture civique...
- La fracture sociale...
- La fracture territoriale...

**Cette action contribue en particulier à...**

- Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*
- Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*
- Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHELLE D'implÉmentation :**

- Macro (politiques publiques)
- Méso (communautés locales)
- Micro (individus)

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action** (en mois)

- 3
- 6
- 9
- 12
- 24
- 36

**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

**Chef(s) de file**

- EPCI (CINOR, TCO, CIREST, CIVIS, CASUD) : pour activer les conseils de développement
- Président du Conseil régional : pour convoquer la CTAP et établir l'ordre du jour
- Membres de la CTAP pour préparer les réunions

**Acteurs d'appui**

- Communes (pour faire le point sur les instances de démocratie participative)
- CESER
- CCEE

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Mémorandum Gilets Jaunes 974 « une participation réelle des citoyens dans la vie publique qui aille au-delà des rendez-vous électoraux » : participation à des structures ad hoc de contrôle, co-construction de projets structurants, etc.



**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

En amont de tout investissement structurant (public ou privé), la création d'un ComMax permettra d'analyser et de maximiser les retombées locales de ces investissements, dont des emplois, et parallèlement de conditionner les aides publiques afin d'agir en faveur de l'ancrage territorial (participation à des projets collaboratifs territoriaux/achat local). L'objectif est de consolider et développer les secteurs d'activités qui composent l'économie locale dans une démarche d'ancrage et de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), thématiques qui font l'objet de travaux depuis plusieurs années et qui ont été publiés notamment dans le rapport du CESER : « L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de la Réunion » de septembre 2016 ainsi que dans le Mémoire sur l'ancrage territorial de décembre 2017.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE,**

- Étape 1 :** A court terme, création d'un ComMax
- Étape 2 :** Moyen et long terme, identification de la liste des besoins structurants pour La Réunion
- Étape 3 :** Moyen et long terme, mise en cohérence des investissements structurants avec les secteurs d'activités qui doivent être considérés comme moteurs pour l'île (nouveaux relais de croissance)

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**

- (mesure du suivi / de l'impact)
- Mise en place du compteur emploi voulu par le Ministère de l'Outre-mer
- Décompte et valorisation des investissements structurants

**MOYENS / RESSOURCES** nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

- Moyens humains et techniques du Conseil régional
- S'appuyer sur un SRADDET à construire (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE** à garder en mémoire pour la mise en œuvre (risques, effets indésirables...)?

Sanctuariser toute action lorsqu'elle a obtenu le label « Déclarée d'Utilité Publique » et qu'elle ne puisse être stoppée et/ou annulée (sauf en cas de force majeure) lors de changements de majorité politique

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES,** menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

Cellule d'agrément auprès de la DGFIP

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

- Rapport du CESER : « l'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de La Réunion » septembre 2016
- Mémoire sur l'ancrage décembre 2017

**Cette action se réfère principalement à la trajectoire...**

- Quelle trajectoire citoyenne ?
- Quelle trajectoire économique et sociale ?
- Quelle trajectoire territoriale et démographique ?
- Quelle trajectoire environnementale ?
- Quelle trajectoire éducative ?
- Quelle trajectoire alimentaire ?
- Quelle trajectoire de bonheur ?

**Cette action entend contribuer à résoudre...**

- La fracture civique...
- La fracture sociale...
- La fracture territoriale...

**Cette action contribue en particulier à...**

- Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*
- Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*
- Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHELLE d'implémentation :**

- Macro (politiques publiques)
- Méso (communautés locales)
- Micro (individus)

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)**

- 3
- 6
- 9
- 12
- 24
- 36

**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

**Chef(s) de file**

- Conseil régional

**Acteurs d'appui**

(Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

- État
- Conseil départemental
- EPCI
- Organisations professionnelles
- Organisations syndicales de salariés et du patronat
- DRFIP (cellule agrément des investissements productifs)

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Améliorer la transparence de l'action publique
- Rendre compte de l'utilisation des deniers publics

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

L'objectif de cette action, que le CESER portera prochainement dans le cadre d'une auto-saisine, est de poser le cadre de réflexion pour faire évoluer la pratique de la démocratie et de la citoyenneté. En effet, le recours systématique à des relations directes avec les citoyens-ne-s sans une compréhension et appropriation mutuelle des sujets échangés présentent le risque d'évoluer dans une démocratie d'opinions issues de paroles individuelles multiples. C'est vers les formes organisées de la société qu'il convient de rechercher un équilibre entre les nécessités du choix de la décision et la préparation de cette décision.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE**, modalités opérationnelles de travail. Que faudra-t-il faire concrètement pour réaliser l'action ?

**Étape 1 :** Réappropriation des formes complémentaires de la démocratie : représentative, sociale, participative

**Étape 2 :** Proposition d'un cadre de référence du progrès démocratique pour faire de La Réunion un territoire à citoyenneté positive

**Étape 3 :** Proposition d'appropriation par les acteurs.rices du champ des possibles pour faire vivre un territoire à citoyenneté positive

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**

- État des lieux des instances de démocratie participative
- Nombre de conseils de développement d'EPCI actifs
- Nombre d'appels à projet annuels de « Territoires à citoyenneté positive » proposés par le Conseil régional

**MOYENS / RESSOURCES** nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

- Mobilisation des acteurs publics autour de la démarche
- Moyens RH et budgétaires alloués au CESER

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE** à garder en mémoire pour la mise en œuvre (risques, effets indésirables...)?

Implication des acteurs publics et de la société civile pour renouer une relation apaisée

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES**, menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

Rapport « Faire vivre la démocratie permanente en région Centre-Val de Loire » CESER CVL  
Rapport « L'innovation démocratique en Bourgogne Franche-Comté » CESER BFC

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION**

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

Quelle trajectoire citoyenne ?

Quelle trajectoire économique et sociale ?

Quelle trajectoire territoriale et démographique ?

Quelle trajectoire environnementale ?

Quelle trajectoire éducative ?

Quelle trajectoire alimentaire ?

Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résoudre...

La fracture civile...

La fracture sociale...

La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*

Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*

Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHELLE d'implémentation :**

Macro (politiques publiques)

Méso (communautés locales)

Micro (individus)

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)**

3

6

9

12

24

36

**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

**Chef(s) de file**

- Conseil régional
- CESER

**Acteurs d'appui**

(Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

- Décideurs publics (État, Conseil régional, Conseil départemental, EPCI)
- Corps intermédiaires
- Société civile

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Rétablir la confiance dans le fonctionnement démocratique
- Rétablir le lien avec l'action publique et l'action citoyenne

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Faire travailler ensemble le monde associatif et les institutions à travers la création d'une plateforme et d'un guide de l'éducation populaire et citoyenne, permettra : d'encourager les liens entre les projets collectifs et les initiatives d'éducation populaire, notamment dans le domaine de la citoyenneté ; de connecter les acteurs-rices locaux ; de développer des valeurs communes de solidarité, de tolérance et de respect. En outre, cette action répond notamment à la demande collective issue des récents mouvements sociaux de développer et valoriser les associations œuvrant pour l'éducation populaire et s'inscrit dans la recherche de nouvelles trajectoires citoyennes, éducatives, ou encore sociales.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE,**

**Étape 1 :** A court terme, identifier les associations qui travaillent sur le soutien à la parentalité et modéliser les actions de coéducation sur le territoire (café des parents, vacances familiales, CAF...).

**Étape 2 :** A court terme, cartographier les projets collectifs réussis (réunions de colocataires organisées par les bailleurs sociaux, animations de quartier, organisations sportives,...).

**Étape 3 :** A moyen terme, à partir des éléments précédents réaliser une plateforme et un guide d'initiatives territoriales de façon partenariale avec les acteurs-rices de l'écosystème.

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**  
(mesure du suivi / de l'impact)

- Réalisation opérationnelle et quantitative du guide
- Nombre d'associations sensibilisées
- Réalisation du questionnaire de satisfaction

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE**

Implication des acteurs  
Fiabilité des données

**MOYENS / RESSOURCES** nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

- Questionnaire à l'attention du monde associatif (acteur-rices de l'éducation populaire, associations de parents d'élèves...) et des institutions (CAF, bailleurs sociaux, Sous-préfet à la Cohésion sociale, Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale, collectivités territoriales,...) devra être élaboré pour faciliter la création de ces outils.

- Création et/ou renforcement de lieux d'échanges et de construction de projets collectifs (CCAS, CAF, DJSCS,...)

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES,**

Actions financées par la Commission d'action sociale de la CAF  
Actions de l'éducation des associations tels que l'AREP, FOL,...

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

Avis sur les documents : « Appel CCEE-CESER - pour redonner sa place à l'éducation populaire » et « Argumentaire groupe Éducation populaire CCEE-CESER » 4 septembre 2014

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION**

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

Quelle trajectoire citoyenne ?

Quelle trajectoire économique et sociale ?

Quelle trajectoire territoriale et démographique ?

Quelle trajectoire environnementale ?

Quelle trajectoire éducative ?

Quelle trajectoire alimentaire ?

Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résorber...

La fracture civique...

La fracture sociale...

La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*

Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*

Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHELLE d'implémentation :**

Macro (politiques publiques)

Méso (communautés locales)

Micro (individus)

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)**

**3**

**6**

**9**

**12**

**24**

**36**

**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

**Chef(s) de file**

Conseil régional

**Acteurs d'appui**  
(Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

- CAF
- État
- Parents
- Bailleurs sociaux
- Associations
- Autres collectivités territoriales

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Développer et valoriser les associations œuvrant pour l'Éducation populaire »
- Organiser des temps de débat citoyen
- Favoriser l'expression des idées

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Redonner de la cohésion sociale au sein d'une société implique des actions pédagogiques. Dans cette optique, et avec la volonté de susciter l'engagement et la responsabilité citoyenne, le CESER souhaite lancer une campagne d'informations et de sensibilisation sur les enjeux du développement du territoire, afin de renforcer le sentiment d'appartenance territoriale et d'identité réunionnaise. Cette campagne a un triple objectif : - éveiller à la conscience citoyenne afin de renforcer le rôle du citoyen-ne dans la cité ; - partager le destin commun réunionnais, en explicitant son modèle de développement ; - enfin faire de la pédagogie sur certaines modalités du fonctionnement actuel de l'île, telles que l'utilisation de la TVA réduite, l'octroi de mer, la TSCC etc. dans le budget de l'Etat et des collectivités locales, initiative déjà engagée notamment lors de la publication le rapport du CESER « octroi de mer : réforme du dispositif de taxations et d'exonérations » de 2015. Pour cela, il a notamment imaginé la réalisation d'une campagne ludique et pédagogique diffusée via un support vidéo...

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE,**

- Étape 1 :** A court terme et/ou moyen terme, réalisation de vidéos d'éveil à la citoyenneté dans les classes scolaires (primaire, collèges, lycées)
- Étape 2 :** A court terme, réalisation de 10 vidéos expliquant le rôle et le fonctionnement (budget, financement, missions...) de dix services publics quotidiennement utilisés par les Réunionnais.e.s
- Étape 3 :** A court terme, réalisation d'une émission TV intitulée, à titre d'exemple, « La Minute du Développement » ou « Il était une fois La Réunion... », expliquant l'économie de La Réunion dans son environnement et sa stratégie de développement

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**  
(mesure du suivi / de l'impact)

- Réalisations des vidéos au bout de 3 mois
- Diffusion des vidéos sous les différents formats (salles de classes, internet, émission TV) entre 3 et 6 mois
- Objectif en termes de « nombre de vues » en ligne

**MOYENS / RESSOURCES** nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

Avec l'appui du CESER accompagné par d'autres acteur·rice·s (CCEE, monde éducatif, médias et réseaux sociaux, associations de quartier etc.), la réalisation de cette campagne pourra être coordonnée et suivie par la CTAP.

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES,**

Cf Prix EVEIL à la Citoyenneté (placé sous le Haut Patronage du Ministère de l'Education Nationale) qui récompense chaque année une vidéo réalisée par les jeunes collégiens et lycéens sur un thème relatif à la citoyenneté

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

Rapport « Octroi de mer : réforme du dispositif de taxations et d'exonérations » 2015 (Plus grande visibilité et lisibilité de l'Octroi de Mer)

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

Quelle trajectoire citoyenne ?

Quelle trajectoire économique et sociale ?

Quelle trajectoire territoriale et démographique ?

Quelle trajectoire environnementale ?

Quelle trajectoire éducative ?

Quelle trajectoire alimentaire ?

Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résoudre...

La fracture civique...

La fracture sociale...

La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*

Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*

Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

ÉCHELLE d'implémentation :

Macro (politiques publiques)

Méso (communautés locales)

Micro (individus)

ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)

3

6

9

12

24

36

Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :

**Chef(s) de file**

- CTAP qui coordonnerait la mise en œuvre et le suivi

**Correspondance avec les revendications des Cilets Jaunes :**

- Améliorer la transparence de la conduite des politiques publiques
- Susciter l'engagement et la responsabilité citoyenne

**Acteurs d'appui**

(Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

- Décideurs publics (Etat, Région, Département, EPCI, Communes, Organismes de services publics, Entreprises publiques locales)

- CESER + CCEE
- Bailleurs sociaux+ Associations de quartier

- Rectorat et le monde éducatif
- Médias et réseaux sociaux

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Cette action vise, d'ici à 36 (12 à 18) mois, la publication en ligne d'un trombinoscope territorial (sur le modèle du site nosdeputes.fr) sous forme d'organigrammes des élus-e à La Réunion précisant leurs fonctions, missions, la durée de leur mandat, leurs activités, les rémunérations associées. Il s'agirait d'étendre la loi sur la moralisation de la vie publique à l'échelon régional.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE,**

- Étape 1 :** A court terme, définir le portage du projet de modification de la loi ; proposition ou projet de loi
- Étape 2 :** A moyen terme, dépôt du projet ou de la proposition de modification de la loi
- Étape 3 :** A moyen terme, vote de la loi

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**

- Choix du portage dans les 6 mois
- Écriture de la proposition de modification de loi dans les 12 mois
- Vote de la proposition entre 18 et 24 mois
- Lancement du site entre 24 et 36 mois et début des missions de la CRC

**MOYENS / RESSOURCES nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)**

- Moyens législatifs et réglementaires
- Équipe de webmaster pour la mise en ligne du site et pour compléter et mettre en ligne les informations et les actualiser de façon régulière
- La Chambre Régionale des Comptes (CRC) aura pour mission de contrôler la déclaration de patrimoine avant la prise de fonction des élu-e-s, et à la fin de leur mandat.

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE**  
à garder en mémoire pour la mise en œuvre (risques, effets indésirables...)?

Financement institutionnel à définir

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES,** menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

- Cf site nosdeputes.fr: cartographie des députés avec publication d'informations sur leurs responsabilités, leurs travaux, leurs fonctions et mandats, leur appartenance politique et leurs contacts.
- Cf site de la Haute Autorité pour la Transparence de la vie publique: publication en ligne des déclarations de revenus et du patrimoine des élus

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION**

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

- Quelle trajectoire citoyenne ?
- Quelle trajectoire économique et sociale ?
- Quelle trajectoire territoriale et démographique ?
- Quelle trajectoire environnementale ?
- Quelle trajectoire éducative ?
- Quelle trajectoire alimentaire ?
- Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résorber...

- La fracture civique...
- La fracture sociale...
- La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

- Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*
- Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*
- Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHELLE d'implémentation :**

- Macro (politiques publiques)
- Méso (communautés locales)
- Micro (individus)

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)**

- 3 6 9 12 24 36

**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

**Chef(s) de file**

- Gouvernement ou parlementaires ou groupe parlementaire en charge du dépôt du projet ou de la proposition de loi

**Acteurs d'appui**  
(Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

- Décideurs publics (Etat, Région, Département, EPCI, Communes, Organismes de service public, Entreprises publiques locales)
- CESER + CCEE + CRC
- Associations
- Médias, Réseaux sociaux

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Améliorer la transparence de la vie publique et politique à La Réunion
- Renouer la confiance avec les décideurs publics

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Le Conseil régional pourrait s'engager à présenter, lors de réunions publiques, la mise en œuvre de sa politique afin de les expliquer et d'informer sur les différentes aides qu'il accorde (en termes d'ancrage territorial, de création d'emplois, d'impacts environnementaux, ...). Pour ce faire il pourrait organiser annuellement trois événements à l'attention des citoyen-ne-s présentant, dans cette optique, trois secteurs de compétences du Conseil régional. Exemples : Aménagement du territoire, Éducation-Formation, Codéveloppement.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE,**

- Étape 1 :** Court terme, constituer un Comité de sélection pour les sujets de la présentation
- Étape 2 :** Court, moyen et long terme, organiser l'événementiel
- Étape 3 :** Court, moyen et long terme, effectuer un retour d'expérience

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS  
DE SUCCÈS**

- (mesure du suivi / de l'impact)
- 3 événementiels par an
- Réalisation d'une évaluation qualitative auprès du public cible

**MOYENS / RESSOURCES** nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

- Chef de projet du Conseil régional
- Service Communication et Relations publiques du Conseil régional
- Budget Communication du Conseil régional

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE** à garder en mémoire pour la mise en œuvre (risques, effets indésirables...)?

Choix des secteurs de compétences (sujets des événementiels)  
Composition du Comité de sélection public cible

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES,** menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

- Salon de la Formation professionnelle
- Journées de l'Ancre Territorial (JAT)

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

- Rapport du CESER : « L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de la Réunion » – Assemblée plénière du 2 septembre 2016. Mémorandum : « L'ancrage territorial Réunion » du 3 décembre 2017
- Note « Pour une meilleure coopération régionale au départ de la Réunion dans l'océan indien » - Bureau du 8 juillet 2005 : « Une journée de la coopération pourrait chaque année être organisée dans toute Ile afin que chacun soit sensibilisé à la culture et à la pratique de cette dernière ».

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION**

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

- Quelle trajectoire citoyenne ?
- Quelle trajectoire économique et sociale ?
- Quelle trajectoire territoriale et démographique ?
- Quelle trajectoire environnementale ?
- Quelle trajectoire éducative ?
- Quelle trajectoire alimentaire ?
- Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résoudre...

- La fracture civique...
- La fracture sociale...
- La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

- Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*
- Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*
- Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHELLE d'implémentation :**

- Macro (politiques publiques)
- Méso (communautés locales)
- Micro (individus)

**ÉCHÉANCE de mise en oeuvre de l'action (en mois)**

- 3** **6** **9** **12** **24** **36**

**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en oeuvre de l'action :**

**Chef(s) de file**

- Conseil régional

**Acteurs d'appui**

- (Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)
- Membres du Comité de sélection
- Partenaires publics ou privés de la mise en œuvre de la politique
- Société civile
- Médias

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Améliorer la transparence de l'action publique
- Renouer la confiance dans la classe politique

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Il s'agit de conditionner l'octroi de fonds publics lors de marchés, aides ou subventions aux entreprises et aux associations dont les projets maximisent les impacts économiques, sociaux ou environnementaux sur le territoire. Elle répond à un double enjeu : le bon usage des deniers publics afin de s'assurer des retombées sur le territoire en termes d'ancrage territorial, ainsi que le renforcement des compétences de gestion du bénéficiaire grâce à l'élaboration de soldes intermédiaires de gestion (SIG), assurant ainsi la pérennité de ce dernier.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE,** modalités opérationnelles de travail. Que faudra-t-il faire concrètement pour réaliser l'action ?

- Étape 1 :** A moyen terme, demander dans la procédure de marché, la mise en place d'un tableau de bord des bénéfices attendus par la construction de soldes intermédiaires de gestion (SIG).
- Étape 2 :** A moyen et long terme, accompagner et suivi des SIG des entreprises et associations choisies par des experts en gestion
- Étape 3 :** A moyen et long terme, évaluer ex-post les retombées réellement constatées

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**

(mesure du suivi / de l'impact)

Augmentation de la part des entreprises et associations qui contribuent au développement local dans les marchés et/ou financements octroyés

**MOYENS / RESSOURCES** nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

- Ingénierie financière pour les bénéficiaires

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE** à garder en mémoire pour la mise en œuvre (risques, effets indésirables...)?

Financement de l'ingénierie financière

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES,** menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

- Cf. conditionnalité des aides des fonds européens (FEADER, FEDER...), Versement d'aides au respect de certaines normes ou exigences communautaires.
- Cf. conditionnalité des aides de la Région Limousin dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Durable (SRDE 2) via la plateforme Liens Entreprises Durables (LED) : <http://lien-entreprises-durables.fr/page-d-exemple/la-region-limousin-s%E2%80%99engage/>

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

Cf. Rapport du CESER « La politique d'exonérations de cotisations sociales et leurs impacts sur l'emploi à La Réunion depuis 1990 E=MC2 » - 2013 (Conditionner l'exonération de cotisations sociales à la création d'emploi)

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION**

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

- Quelle trajectoire citoyenne ?
- Quelle trajectoire économique et sociale ?
- Quelle trajectoire territoriale et démographique ?
- Quelle trajectoire environnementale ?
- Quelle trajectoire éducative ?
- Quelle trajectoire alimentaire ?
- Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résorber...

- La fracture civique...
- La fracture sociale...
- La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

- Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*
- Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*
- Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHELLE d'implémentation :**

- Macro (politiques publiques)
- Méso (communautés locales)
- Micro (individus)

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)**

- 3
- 6
- 9
- 12
- 24
- 36

**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

**Chef(s) de file**

- Collectivités locales
- État

**Acteurs d'appui**  
(Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

- Ordre des Experts Comptables  
Entreprises, syndicats patronaux et Associations
- Chambres consulaires et Institut d'Administration d'entreprises
- Décideurs publics (État, Conseil régional, Conseil départemental, EPCI, Communes, Organismes de services publics, Entreprises publiques locales)

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Améliorer l'efficacité de l'action publique
- Rendre compte de l'utilisation des deniers publics

## CONVOQUER LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DE L'ACTION PUBLIQUE (CTAP) POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE PARTAGÉE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

Ref. ACTION  
ACTION 14

### DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Le CESER recommande au Conseil régional de faire de la CTAP, qui réunit les Présidents des collectivités locales, la véritable clé de voûte du dispositif de concertation entre les acteur-ri-ce-s locaux et le principal lieu d'échanges pour le développement de la coopération territoriale.

Le diagnostic territorial étant largement posé et partagé, la CTAP pourrait se fixer comme objectif premier de définir les orientations générales du territoire, les grandes priorités régionales, les principaux axes de développement, les grands enjeux sectoriels et les interdépendances éventuelles.

La seconde étape consisterait à examiner les stratégies et programmes déjà conçus par les acteur-ri-ce-s publics du territoire et proposer des actions d'amélioration ; à suivre et évaluer le niveau de cohérence, de convergence et de complémentarité des politiques sectorielles conduites par un ou plusieurs acteur-ri-ce-s publics.

### PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE, modalités opérationnelles de travail.

A court et moyen termes

Convoquer une CTAP pour faire émerger la volonté de l'ensemble (ou d'une majorité) des élus de travailler ensemble et d'échanger sur le rôle que pourrait avoir la CTAP dans la définition du projet de développement du territoire. Ses débats seraient retransmis de manière audio et audiovisuelle à l'ensemble des Réunionnaises (en terme de transparence)

Le cas échéant, si les textes actuels ne peuvent permettre cette évolution, de décider d'une autre organisation permettant aux exécutifs de travailler ensemble et de la proposer au Gouvernement

### 3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS

(mesure du suivi / de l'impact)

- Nombre de réunions de la CTAP
- Ratio de participants présents par rapport à ceux convoqués
- Nombre d'avis / de projets consensuels rendus

### MOYENS / RESSOURCES NÉCESSAIRES

- Le secrétariat de la conférence est assuré par les services du Conseil régional.
- Système d'information et d'analyse visant la collecte, le traitement et la diffusion de l'information
- Veille stratégique en tant que système de suivi-évaluation qui aura pour objectif l'aide à la prise de décisions.

### PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE

- Réconcilier le temps de l'action publique et le temps politique.
- Construire une méthode de production de consensus.

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES**, menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

« Délégation de compétences et conférence territoriale d'action publique, de nouveaux outils au service de la coopération territoriale ». Inspection Générale de l'Administration, n°16119-R, mai 2017.

### PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION

- Rapport du CESER « Regard sur la pauvreté à la Réunion » - Assemblée plénière du 1er décembre 2017, Préconisation n° 2 « Définir avec l'ensemble des acteurs un projet de société pour la Réunion, condition sine qua non à toute réduction durable de la pauvreté »
- Contribution du CESER pour un développement du territoire au regard de l'« égalité réelle » - Assemblée plénière du 2 septembre 2016, page 10 « (...) construire, à la Réunion, un projet de développement partagé (...) »

## FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

Quelle trajectoire citoyenne ?

Quelle trajectoire économique et sociale ?

Quelle trajectoire territoriale et démographique ?

Quelle trajectoire environnementale ?

Quelle trajectoire éducative ?

Quelle trajectoire alimentaire ?

Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résoudre...

La fracture civile...

La fracture sociale...

La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*

Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*

Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

ÉCHELLE d'implémentation :

Macro (politiques publiques)

Méso (communautés locales)

Micro (individus)

ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)

3

6

9

12

24

36

Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :

**Chef(s) de file**

Président du Conseil régional qui convoque la CTAP  
Membres de la CTAP pour préparer les réunions et trouver des points d'accord

**Acteurs d'appui**

- Préfet qui apporte son appui (ingénierie de projets)
- Autres Collectivités

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Répondre à la crise de confiance : transparence de l'action publique
- Mémoire Gilets Jaunes 974 « rien de solide ne pourra se faire sans qu'au préalable soit mené un processus de type 'Vérité, Justice et Réconciliation' adapté à nos réalités »



**RENFORCER LA COMPÉTENCE ET LE CHAMP D'ACTION DU CESER AINSI QUE LA PLACE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN ÉLARGISSANT, EN PARTICULIER, LES POSSIBILITÉS DE SAISINE DU CESER POUR LUI PERMETTRE DE CONTRIBUER VÉRITABLEMENT AUX ÉVALUATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES**

**Réf. ACTION ACTION 15**

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**  
 L'objectif de cette action est double : renforcer la compétence du CESER et des Conseils consultatifs qui le souhaitent, en matière d'évaluation en modifiant le cas échéant l'article 32 de la loi NOTRe. Plutôt que le CESER « contribue à des évaluations ... », il serait souhaitable que le CESER et les Conseils consultatifs qui le souhaitent « contribuent à des évaluations économiques, sociales et environnementales des politiques publiques régionales et s'assurent de leur mise en œuvre ». Cela permettrait au CESER et aux Conseils consultatifs qui le souhaitent, de développer les saisines citoyennes afin de renforcer le lien entre l'action publique et l'action citoyenne dans un rapport de responsabilité réciproque. Ces évaluations ne se feront pas directement par les Conseils consultatifs, mais ils s'assureront que pour les projets qui leur semblent opportuns, elles soient réalisées. Ils pourront demander que certaines évaluations soient réalisées sur des projets qui ne l'étaient pas à l'origine.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE**, modalités opérationnelles de travail. Que faudra-t-il faire concrètement pour réaliser l'action ?

- Étape 1 :** Définir le portage du projet de modification de loi : proposition ou projet de loi
- Étape 2 :** Dépôt du projet ou de la proposition de modification de loi
- Étape 3 :** Vote de la loi

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**  
 (mesure du suivi / de l'impact)

- Choix du portage dans les 12 mois
- Écriture de la proposition de modification de loi entre 12 et 24 mois
- Vote de la proposition entre 18 et 36 mois

**MOYENS / RESSOURCES** nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

Il y a nécessité de s'assurer en premier lieu de la portée et des limites de la nouvelle compétence des CESER en matière d'évaluation. En fonction de la réponse, poser l'éventualité d'une modification de l'article 32 de la loi NOTRe et des dispositions réglementaires afférentes en mobilisant nos parlementaires.

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE**  
 à garder en mémoire pour la mise en œuvre (risques, effets indésirables...)

Nécessité de concertation avec les autres CESER de France, car la modification de la loi NOTRe a des répercussions à La Réunion mais aussi dans toutes les autres régions de France. La question du soutien financier de ces missions reste entière.

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES**, menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

- Contribution du CESER à « l'évaluation et au suivi des politiques publiques régionales », 2017 (développer la culture de l'évaluation)
- Contribution du CESER « Renforcer les capacités d'évaluation des politiques publiques régionales à la Réunion, à partir de l'exemple des programmes européens » - 2010
- Rapport « L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de la Réunion » - 2016 (développer la culture de l'évaluation par l'identification d'une structure évaluative)

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION**

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

- Quelle trajectoire citoyenne ?
- Quelle trajectoire économique et sociale ?
- Quelle trajectoire territoriale et démographique ?
- Quelle trajectoire environnementale ?
- Quelle trajectoire éducative ?
- Quelle trajectoire alimentaire ?
- Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résorber...

- La fracture civique...
- La fracture sociale...
- La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

- Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*
- Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*
- Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHELLE d'implémentation :**

- Macro (politiques publiques)
- Méso (communautés locales)
- Micro (individus)

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)**

- 3
- 6
- 9
- 12
- 24
- 36

**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

**Chef(s) de file**

- Gouvernement ou parlementaires ou groupe parlementaire en charge du dépôt du projet ou de la proposition de loi

**Acteurs d'appui**  
 (Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

- CESER + CESER de France
- Décideurs publics (Etat, Région, Département, EPCI, Communes, Organismes de services publics, Entreprises publiques locales)
- Associations
- Médias, réseaux sociaux

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Améliorer la transparence de l'action publique et la rendre plus efficiente
- Rendre compte de l'utilisation des deniers publics

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**  
 Le CESER s'est déjà emparé de la question du soutien du monde associatif avec son rapport « Regard sur la pauvreté à la Réunion », voté par son Assemblée plénière du 1er décembre 2017 (Préconisation n° 6 « Renforcer l'accompagnement du monde associatif de La Réunion »). La « Charte des engagements réciproques de La Réunion entre l'État, les Collectivités territoriales et le Mouvement Associatif de La Réunion (MAR) » est le premier outil immédiatement disponible pour améliorer l'action du monde associatif. Son respect et la mise en œuvre du plan d'actions opérationnelles annexé marqueraient l'intention des élus d'avancer ensemble.

- PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE**
- Désigner un référent au sein de chaque Collectivité pour suivre la mise en œuvre de la Charte et de son plan d'actions
  - S'assurer de la participation de chaque Collectivité aux réunions de suivi de la mise en œuvre (notamment les réunions organisées par le Mouvement Associatif de La Réunion - MAR)
  - Pour chaque Collectivité, définir et rendre publique sa propre feuille de route (priorités de mise en œuvre propres à la Collectivité à partir de l'annexe de la Charte)
  - Lancer l'instance de concertation, de suivi et d'évaluation prévue dans la Charte.
- 3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**
- Communication auprès du Mouvement Associatif de La Réunion (MAR) du référent de la Collectivité et ses coordonnées
  - Ratio de participants présents par rapport à ceux convoqués lors des réunions de suivi organisées par le Mouvement Associatif de La Réunion (MAR)
  - Publication des feuilles de route (priorisation des actions)
  - Création de l'instance de concertation, de suivi et d'évaluation de la Charte

- MOYENS / RESSOURCES nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)**
- Moyens financiers pour assurer un personnel dédié rattaché au Mouvement Associatif de la Réunion.
  - Part de temps-agent dédié au suivi de cette Charte dans les Collectivités engagées
- PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE**
- Réconcilier le temps de l'action publique et le temps politique.
  - Construire une méthode de production de consensus.

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES**, menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

La Charte des Engagements Réciproques est aussi déclinée dans les autres régions françaises. Il existe aussi des déclinaisons locales du « Mouvement Associatif », dans les autres régions de France (par exemple : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh/>)

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

- Rapport du CESER « Regard sur la pauvreté à la Réunion » – Assemblée plénière du 1er décembre 2017, Préconisation n° 6 « Renforcer l'accompagnement du monde associatif »
- « Appel CCEE-CESER – Pour redonner sa place à l'Éducation populaire » et « Argumentaire groupe Éducation populaire CCEE-CESER » – 4 septembre 2014
- Rapport « Les associations, acteurs essentiels du secteur social et médico-social : des contraintes, un défi » - 19 novembre 2008

# FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

- Quelle trajectoire citoyenne ?
- Quelle trajectoire économique et sociale ?
- Quelle trajectoire territoriale et démographique ?
- Quelle trajectoire environnementale ?
- Quelle trajectoire éducative ?
- Quelle trajectoire alimentaire ?
- Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résorber...

- La fracture civique...
- La fracture sociale...
- La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

- Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*
- Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*
- Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

ÉCHELLE d'implémentation :

- Macro (politiques publiques)
- Méso (communautés locales)
- Micro (individus)

ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)



Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :

**Chef(s) de file**

- Chaque Collectivité engagée par la Charte
- Mouvement Associatif de La Réunion - MAR

**Acteurs d'appui**

- État (notamment DJSCS)
- Délégations locales de coordinations nationales (CROS, URIOPSS, UDAF, CRAJEP, Ligue de l'Enseignement)

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Mémoire Gilets Jaunes 974 « la citoyenneté pleine et entière est un prérequis essentiel pour la construction d'une société démocratique, juste et durable »

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Dans la continuité des travaux engagés par le CESER en 2012 avec notamment sa contribution à la concertation nationale sur la refondation de l'École de la République, ce Grand Plan Territorial vise, à travers des actions précises, à réduire les fractures sociales et territoriales et à favoriser l'égalité des chances dès la petite enfance, dans le cadre de la déclinaison territoriale de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Il s'agit de développer une meilleure connaissance des structures d'accueils et de leur implantation géographique, mais aussi du nombre d'enfants pris en charge, leur âge ainsi que les conditions d'accueil et d'encadrement (bâtiment scolaire, ratio encadrant par enfant) et enfin des actions visant à renforcer la co-éducation et l'implication des parents dans la co-construction d'un projet éducatif.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE**, modalités opérationnelles de travail. Que faudra-t-il faire concrètement pour réaliser l'action ?

**Étape 1 :** A court terme, cartographier les structures d'accueil de la petite enfance existantes sur le territoire.

**Étape 2 :** A moyen terme, capitaliser et multiplier les initiatives réussies visant à renforcer la co-éducation et l'accompagnement à la parentalité (s'inspirer du dispositif des classes passerelles)

**Étape 3 :** A moyen terme, abaisser le nombre d'élèves par classe en maternelle et en primaire à 24 sur tout le territoire.

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS** (mesure du suivi / de l'impact)

- Nombre de places d'accueil par commune
- Nombre d'élève par classe par commune
- Âge des élèves accueillis

**MOYENS / RESSOURCES** nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

- Questionnaire à l'attention de la CAF et de l'Éducation nationale (Rectorat)
- Construction de classes et création de postes éducatifs

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES,**

Classes passerelles

Classes à 24 élèves dans les zones d'éducation prioritaires

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

- Contribution du CESER à la concertation nationale sur la refondation de l'École de la République - octobre 2012.
- Actes du séminaire sur la rénovation du bâti scolaire du 1er degré du 26 avril 2001.

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

Quelle trajectoire citoyenne ?

Quelle trajectoire économique et sociale ?

Quelle trajectoire territoriale et démographique ?

Quelle trajectoire environnementale ?

Quelle trajectoire éducative ?

Quelle trajectoire alimentaire ?

Quelle trajectoire de bonheur ?

Cette action entend contribuer à résorber...

La fracture civique...

La fracture sociale...

La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*

Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*

Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHELLE d'implémentation :**

Macro (politiques publiques)

Mésa (communautés locales)

Micro (individus)

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)**

**3**

**6**

**9**

**12**

**24**

**36**

**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

**Chef(s) de file**

- Éducation nationale

**Acteurs d'appui**

(Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

- Implication du Conseil régional sur le volet infrastructure et équilibre territorial
- Communes
- CAF
- Conseil départemental
- Parents et associations de parents d'élèves

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Mémoire Gilets Jaunes 974
- « Diminution du nombre d'élèves par classe »
- « Revoir le programme scolaire »

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Poursuivre une politique volontariste de construction de logements neufs répondant à l'importance de la demande en volume et dans la diversité, tout en augmentant de façon importante la réhabilitation du parc de logements sociaux et privés pour permettre un aménagement équilibré du territoire et lutter contre la fracture territoriale.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE**, modalités opérationnelles de travail. Que faudra-t-il faire concrètement pour réaliser l'action ?

**Étape 1 :** Se donner les moyens d'atteindre les objectifs fixés en nombre de logements neufs construits tant en logements sociaux, logements intermédiaires qu'en logements dédiés aux publics supérieurs (personnes âgées, jeunes en conditions de précarité)

**Étape 2 :** Redéfinir des modalités incitatives de financement pour augmenter le nombre de logements réhabilités

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**  
(mesure du suivi / de l'impact)

- Nombre de logements remis aux normes ou réhabilités / an / micro-région
- Nombre de logements neufs construits/an/typologie/financement/micro-région

**MOYENS / RESSOURCES** nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

Moyens financiers (LBU, fonds propres du Conseil régional, etc)

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE**  
Structuration de la filière de traitement de l'amiante à La Réunion.

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES,**

Financement de la réhabilitation en cas de cession de logements sociaux (fonds propres Région).

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

Rapport du CESER - « Regard sur la pauvreté à la Réunion » - Assemblée plénière du 1er décembre 2017 :  
Préconisation n° 8 «Sécuriser et renforcer les politiques de l'habitat et du logement pour offrir des conditions de logement décentes à tous les Réunionnais.»

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION**

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

Quelle trajectoire citoyenne ?

Quelle trajectoire économique et sociale ?

Quelle trajectoire territoriale et démographique ?

Quelle trajectoire environnementale ?

Quelle trajectoire éducative ?

Quelle trajectoire alimentaire ?

Quelle trajectoire de bonheur ?

**ÉCHELLE d'implémentation :**

**Macro**  
(politiques publiques)

**Méso**  
(communautés locales)

**Micro**  
(individus)

Cette action entend contribuer à résoudre...

La fracture civile...

La fracture sociale...

La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

**Faire territoire ...**  
*valoriser le capital territorial...*

**Faire société ...**  
*renforcer l'appartenance...*

**Agir ensemble ...**  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)**

**3**

**6**

**9**

**12**

**24**

**36**

**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

**Chef(s) de file**

Conseil régional de La Réunion

**Acteurs d'appui**  
(Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

État

Collectivités

Bailleurs sociaux

Propriétaires privés

Filère BTP

Partenaires financiers (CDC, AFD, etc)

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

Améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables.

Logements accessibles à tous et bénéficiant d'un loyer attractif.

## FAIRE ÉVOLUER LE HAUT CONSEIL DE LA COMMANDE PUBLIQUE POUR LE RENDRE MULTIVECTORIEL, PLUS EFFICACE ET AJOUTER LES CIRCUITS COURTS À SES OBJECTIFS

Réf. ACTION  
**ACTION 19**

### DESCRIPTIF DE L'ACTION :

L'évolution du HCCP pour objectif de rendre cohérent l'action publique, développer les filières locales et agir sur le pouvoir d'achat des Réunionnaises. Pour les atteindre, il est nécessaire d'appuyer le développement des filières locales, afin de travailler à l'efficacité dans la réalisation des projets (aspects financiers, réglementaires et autres). Et, plus particulièrement, concernant l'agro nutrition :

- Travailler à l'efficacité dans la réalisation des projets (aspects financier et réglementaire.)
- Renforcer les circuits courts en privilégiant la proximité et en réduisant le nombre d'intermédiaires.
- Développer de nouvelles cultures sur le territoire
- Améliorer le pouvoir d'achat des Réunionnaises.
- Limiter le fret aérien

Pour ce faire, il est nécessaire de faire évoluer le HCCP (Haut Conseil de la Commande Publique) dont le secrétariat permanent est assuré par l'État, vers une instance de suivi et d'appui.

### PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE concernant le HCCP :

**Étape 1 :** Réunion de concertation avec l'État, les collectivités, les acteurs économiques et sociaux pour déterminer les axes de changement à mettre en oeuvre.

**Étape 2 :** Prendre les réglementations nécessaires pour faire évoluer le HCCP, tant dans sa composition que dans son fonctionnement. Il devrait ainsi être un Espace d'Initiatives Territoriales (EIT) (cf.fiche action n°5 concernant l'agroalimentaire :

**Étape 1 :** Analyser les données relatives à l'importation, afin de définir ce qui pourrait continuer à être développé, ou ce qui pourrait être soutenu au sein de la production à La Réunion

**Étape 2 :** Favoriser la diversification agricole et consolidation des filières organisées

**MOYENS / RESSOURCES** nécessaires pour la mise en oeuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

- Moyens financiers (LBU, fonds propres du Conseil régional, etc)

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES**, menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en oeuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

Démarches de la Région Bretagne pour améliorer la qualité et l'efficacité du service public tout en faisant de la commande publique un facteur de croissance pour les entreprises. : Breizh Alim' (alimentation) et Breizh Batt' (bâtiment)

### PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION

Rapport du CESER - « L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de La Réunion. » - septembre 2016

- Mémoire d'ancrage territorial Réunion - décembre 2017

## FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

Quelle trajectoire citoyenne ?

Quelle trajectoire économique et sociale ?

Quelle trajectoire territoriale et démographique ?

Quelle trajectoire environnementale ?

Quelle trajectoire éducative ?

Quelle trajectoire alimentaire ?

Quelle trajectoire de bonheur ?

ÉCHELLE d'implémentation :

Macro (politiques publiques)

Méso (communautés locales)

Micro (individus)

Cette action entend contribuer à résorber...

La fracture civique...

La fracture sociale...

La fracture territoriale...

Cette action contribue en particulier à...

Faire territoire ...  
*valoriser le capital territorial...*

Faire société ...  
*renforcer l'appartenance...*

Agir ensemble ...  
*prendre nos responsabilités...*

ÉCHÉANCE de mise en oeuvre de l'action (en mois)

3

6

9

12

24

36

Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en oeuvre de l'action :

**Chef(s) de file**

- Conseil régional de La Réunion

**Acteurs d'appui**  
(Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

- Chambres consulaires
- Grande distribution
- Industries agro alimentaires
- ADIR
- Qualitropic
- CIRAD

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Développement de nouvelles cultures sur le territoire.
- Amélioration du pouvoir d'achat des réunionnais.

**Réf. ACTION**  
**ACTION 20**

**SÉLECTIONNER TROIS PROJETS CONCRETS DE CO-DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL CONCRETS PAR AN, PILOTÉS PAR LA PLATEFORME DE COOPÉRATION DE LA FRANCE DE L'OcéAN INDIEN**

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Le CESER souhaite que la Plateforme de coopération de la France de l'Océan Indien, dont la création vise à renforcer la coordination des actions, soit rapidement active et impulse la réalisation de projets communs. Il s'agirait, annuellement, de définir, sur un mode partenarial entre l'État, les Collectivités, les citoyens.ne.s et les acteurs concernés, trois projets et de les mettre en œuvre par la Plateforme.

**PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE** modalités opérationnelles de travail. Que faudra t-il faire concrètement pour réaliser l'action ?

- Étape 1 :** Identification des projets communs
- Étape 2 :** Mise en œuvre des projets identifiés
- Étape 3 :** Évaluation des projets
- Étape 2 :** Actions de communication

**3 PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUCCÈS**

- (mesure du suivi / de l'impact)
- Co-réalisation de 3 projets annuels
- Mesure des Indicateurs (de réalisation, de résultats et d'impacts)

**MOYENS / RESSOURCES** nécessaires pour la mise en œuvre (moyens humains, techniques, organisationnels, juridiques, financiers...)

- Mutualisation des moyens des partenaires via la Plateforme de coopération de la France de l'Océan Indien
- Sauvegarder et développer les outils de valorisation de La Réunion dans le cadre des accords de partenariat économique (APE), liés à notre environnement de pays ACP

**PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE** à garder en mémoire pour la mise en œuvre (risques, effets indésirables...)?

Respect des compétences

**ACTIONS SIMILAIRES, EN COURS OU FINALISÉES**, menées à La Réunion ou sur d'autres territoires, susceptibles d'inspirer et/ou de contribuer à la mise en œuvre de l'action proposée (éléments de benchmarking, retours d'expériences...)

Projets portés par l'UCCOI (Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien)

**PRINCIPALES CORRESPONDANCES AVEC LES TRAVAUX ANTÉRIEURS DU CESER LA RÉUNION**

- Note du CESR : « La coopération régionale : un enjeu pour la Réunion ? » – Assemblée plénière du 16 novembre 1999.
- Note du CESR : « Pour une meilleure coopération régionale au départ de la Réunion dans l'Océan Indien » - Bureau du 8 juillet 2005.
- Avis du CESER sur l'exercice du droit régional à l'expérimentation (article 72 alinéa 4 de la Constitution) - Assemblée plénière du 26 avril 2016.

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION**

Cette action se réfère principalement à la trajectoire...

Quelle trajectoire citoyenne ?

Quelle trajectoire économique et sociale ?

Quelle trajectoire territoriale et démographique ?

Quelle trajectoire environnementale ?

Quelle trajectoire éducative ?

Quelle trajectoire alimentaire ?

Quelle trajectoire de bonheur ?

**ÉCHELLE d'implémentation :**

**Macro** (politiques publiques)

**Méso** (communautés locales)

**Micro** (individus)

Cette action entend contribuer à résoudre...

**La fracture civique...**

**La fracture sociale...**

**La fracture territoriale...**

Cette action contribue en particulier à...

**Faire territoire ...**  
*valoriser le capital territorial...*

**Faire société ...**  
*renforcer l'appartenance...*

**Agir ensemble ...**  
*prendre nos responsabilités...*

**ÉCHÉANCE de mise en œuvre de l'action (en mois)**

**3 6 9 12 24 36**

**Écosystème d'ACTEURS à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :**

**Chef(s) de file**

État  
Conseil régional de La Réunion  
Conseils départementaux de La Réunion et de Mayotte

**Correspondance avec les revendications des Gilets Jaunes :**

- Efficience de l'action publique
- Transparence de l'action publique

**Acteurs d'appui**  
(Entreprises, Fédérations, Associations, Collectivités...)

Ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'Océan Indien  
Agence Française de Développement





[www.ceser-reunion.fr](http://www.ceser-reunion.fr)

